

FORMULAIRE DE VERSEMENT DU 1 % À LA MUTUELLE DE FORMATION DE L'ACQ (CEFACQ)

Numéro de certificat de la Mutuelle de formation de l'ACQ : 8822-18115

Indications : Veuillez remplir tous les champs du présent document et joindre un chèque à l'ordre du CEFACQ ou par paiement électronique.

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--|
| Nom de l'entreprise : | |
| Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : | |
| Adresse de l'entreprise : | |
| Personne responsable à contacter : | |
| Numéro de téléphone de la personne responsable : | |
| Adresse courriel de la personne responsable : | |
| Montant versé à la Mutuelle de formation de l'ACQ - CEFACQ (incluant les taxes) : | |

Par la présente, l'entreprise _____ verse auprès du CEFACQ le montant de _____ \$ (incluant les taxes). Au même titre que la cotisation au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO), ce versement est comptabilisable dans le cadre de l'obligation de formation découlant de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (Loi du 1 %).

En vertu du Règlement sur les mutuelles de formation, l'entreprise qui choisit d'effectuer un versement au titre de son 1 % à une mutuelle de formation est tenue de payer **La taxe de vente du Québec (TVQ) et la taxe sur les produits et services (TPS)** sur les sommes versées.

Extrait du guide du relevé 1 – Revenus d'emploi et revenus divers, p. 58

Les versements que vous avez faits à une mutuelle de formation reconnue par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale ou les dépenses engagées pour une telle mutuelle sont également admis, à titre de dépenses pour votre personnel.

LFDRCMO 5, 6 et 8 LFDRCMO (r. 3) 1 et (r.7) 1

Signé, à _____, le _____ 20_____.

Signature

N.B : Une attestation de versement sera émise pour confirmer tout versement effectué auprès de la Mutuelle de formation de l'ACQ (CEFACQ).

Faire parvenir le chèque à l'ordre du CEFACQ, au 9200, boul. Métropolitain Est, Montréal, Qc, H1K 4L2 – avant le 28 février

Pour les paiements électroniques du 1 % de formation - Banque Laurentienne

Nom du Bénéficiaire: Centre d'excellence en formation de l'ACQ.

Transit: 00731

Institution: 039

Compte: 499828-01

Veuillez envoyer votre confirmation de paiement électronique à l'adresse courriel suivante : cefacq@acq.org

TPS : 835992835

TVQ : 1218906270